

Séance d'Information /formation pour les projets présélectionnés, suite à la note succincte, dans le cadre de l'AAP de la Région de Bizerte

Lieu : Bizerte et UGP IRADA Tunis

Mode: A distance

Participation : 7 porteurs de projets /Entreprises présents , 2 désistés, 2 non joignables

Animation:

Région de Bizerte: MM NASSIM ET KAMEL

UGP IRADA: MM M.TAHRANI et K BOUGUERRA

I. SYNTHÈSE QUESTIONS/REPOUSES:

Questions	Réponses
1. Est-ce que l'apport de 20% du cout de projet peut être en nature?	NON , c'est un apport financier (argent)
2. Est-ce que l'apport des 20% devra apparaitre dans la ventilation/répartition budgétaire?	NON , l'Annexe B - Budget contient deux feuilles ; la première (1. Budget) ou vous saisissez le détail de budget du projet selon les rubriques sans faire répartition entre subvention et l'apport de demandeur, dans la deuxième feuille (2.sources de financement) vous devez saisir la subvention demandée et l'apport et mettre aussi le pourcentage (%) de chaque contribution.
3. Au cas où le montant des investissements matériels dépasse les 60% de la subvention, Est-il possible de compléter la différence sur fonds propres ?	NON , il faut impérativement que le coût des équipements/matériels ne dépasse pas 60% de la subvention demandée.
4. Est-ce que un cadre salarié d'une entreprise bénéficiaire, pourrait assurer une formation/service rémunéré au profit de son entreprise dans le cadre de la subvention?	NON , la subvention ne finance pas la rémunération de demandeur dans son projet
5. Est-il possible de recruter des ressources non permanentes sur les 12 mois, mais en temps partiel pour les besoins du projet (cadre marketing par exemple)?	OUI , avec une explication de besoin de ces ressources dans la demande (formulaire - section 2.1.2 : approche de mise en œuvre)

II FORMATION:

- 1. la présentation du projet détaillé,**
- 2. la rédaction des différents chapitres /paragraphes du canevas du formulaire du projet,**
 - 2.1 le descriptif des objectifs globaux et spécifiques,
 - 2.2 le descriptif du projet, de son marché, de son impact économique sur la région et aux besoins de développement (emploi, compétitivité, etc..), les cibles,
 - 2.3 L'explication des notions de pertinence, efficacité, efficacité et durabilité du projet,
 - 2.4 La méthodologie de mise en exécution du projet à compter de l'étape préparation jusqu'à l'étape réalisation et opérationnalisation,
 - 2.5 L'explication du processus de redéploiement des ressources et des moyens sur la période d'exécution du projet (Organisation, tâches à assurer selon les activités et sous-activités à réaliser,

3. L'explication de la méthode de renseignement du planning des tâches, page 10 du formulaire, en détaillant par activité, voire par sous activité et sur les 12 mois, et en restant cohérent avec les activités / sous-activités décrites dans le narratif

4. Comment remplir le tableau du budget (annexe B) ?:

- Tout a d'abord ; les montants doivent être saisis en dinar tunisien TND
- Il est à rappeler que la durée du projet selon les LD, ne dépasse pas 12 mois ; sur ceci la deuxième colonne principale (année 1) du tableau doit être rempli de même données que la première colonne principale (toute les années)
- Le cout total (3e colonne de) doit égale (=) au valeur unitaire * Nombre d'unité
- La rubrique équipement et fournitures ; la somme de cette rubrique ne doit pas dépasser 60% de la subvention demandée dans votre projet (exemple si la subvention demandée est égale à 100 000 TND, le montant des équipements et fourniture ne doit pas dépasser 60 000 TND)
- Les montants saisis dans le tableau doivent être hors taxes (hors TTC), selon la convention de financement de l'UE, les dons ne couvre pas les taxes (toutes les taxes) ; en d'autres termes la subvention ne finance pas les taxes

5. L'explication du contenu et de la forme de présentation du formulaire de demande complète.

Le formulaire contient deux partie ; partie A et partie B
Partie A : doit contenir la même note succincte (mot à mot) que vous avez déjà déposée dans phase une (1) de l'appel à proposition.

Partie B : une nouvelle partie que vous devez remplir en suivant les instructions dans le formulaire (cette partie est le détail de la partie A)

6. Le rappel et l'explication des critères d'éligibilités (se sont déjà décrites dans le check liste) :

- La subvention demandée ne doit pas dépasser 80% du cout total du projet hors taxes (HTTC) ;
- Le montant alloué aux équipements et fourniture ne doit pas dépasser 60% du la subvention demandée ;
- La variation de cout global du projet entre ce qui est présenté dans la note succincte et celle de demande complète ne doit pas dépasser 20% (exemple, si vous avez estimez que le cout de votre projet dans la note succincte est de 100 000 TND alors dans la demande complète le cout de projet ne doit pas être moins de 80 000 TND et pas plus de 120 000 TND)

7. L'explication détaillée du cadre Logique Annexe C et de la méthode de sa rédaction

7.1: les notions d'objectifs globaux, Indicateurs (de référence et cible), Source de vérification des indicateurs, Hypothèses/risques: des exemples ont été présentés pour faciliter l'exercice,

7.2: les notions d'objectifs spécifiques et résultats liés avec des exemples,

7.3: La partie logique d'intervention par activité, les moyens et les coûts par activité et sous activités ont été expliquées en détail avec des exemples pratiques à l'appui.